



La manifestation d'information publique du 20 octobre 2020 sur le cadastre RDPPF

L'éventail des utilisateurs du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est très large, allant de l'administration publique jusqu'au grand public en passant par les acteurs du secteur immobilier. Dans la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2020 à 2023, deux paquets de mesures portent sur le bénéfice que l'économie nationale retire de ce cadastre et sur son évaluation, respectivement baptisés «Augmenter la notoriété» et «Effectuer l'évaluation».

Intitulée «Accroître le degré de notoriété et l'utilité», la manifestation d'information annuelle consacrée au cadastre RDPPF se déroulera

le mardi 20 octobre 2020, de 9h15 à 16h00

au centre Welle7, Schanzenstrasse 5 à Berne (accès direct depuis la gare)

La journée d'étude abordera notamment la campagne de communication lancée dans la Suisse entière pour faire connaître le produit numérique. Elle donnera un aperçu de l'évaluation prévue qui se traduira par l'établissement d'un rapport destiné au Conseil fédéral. Elle passera ensuite en revue les modifications apportées aux instructions et aux recommandations, nécessaires dans l'optique de la poursuite du développement. Une entreprise privée, cliente et active dans tout le pays, nous présentera enfin ses attentes. Un échange d'expérience ouvert sera garanti avec les ateliers (workshops) qui ont fait toutes leurs preuves.

Tous les détails relatifs à la manifestation seront disponibles dès le mois de septembre sur www.cadastre.ch/rdppf.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

